

62^{ème} Conférence Générale de l'AIEA

Déclaration de M. François JACQ,
Administrateur général du CEA
(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
Chef de la délégation française

Monsieur le Président,

1. Recevez tout d'abord les félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de cette nouvelle session de la Conférence générale. Vous pouvez compter sur notre entière coopération.
2. La France s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaite formuler les observations complémentaires suivantes à titre national.
3. Alors que j'ai pour la première fois l'honneur de m'exprimer devant cette conférence, je tiens à commencer par souligner l'importance de l'Agence et rendre hommage à la qualité de son travail. La France continuera de soutenir activement son action dans l'ensemble de ses domaines de compétences au service de la non-prolifération, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, et de la promotion des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Garanties

Monsieur le Président,

4. La prolifération demeure un puissant facteur de déstabilisation de la sécurité internationale. Dans le contexte actuel de tensions accrues, le système de garanties de l'AIEA est un élément fondamental pour la solidité du régime de non-prolifération établi par le TNP. Notre responsabilité est de veiller au maintien des capacités de l'Agence pour remplir sa mission dans ce domaine.
5. Il s'agit en premier lieu de progresser vers l'universalisation du système des garanties. La France rappelle à ce titre que le standard de vérification actuel au titre de l'article III du TNP reste la conclusion et la mise en œuvre d'un accord de garanties généralisées et d'un protocole additionnel. Seule la combinaison de ces deux instruments permet à l'Agence de tirer des conclusions crédibles quant à la nature exclusivement pacifique des activités nucléaires d'un Etat.
6. Le renforcement continu de l'efficacité de la mise en œuvre des garanties est une autre priorité importante. A ce titre, la France se félicite de la mise en œuvre

progressive des approches de garanties « au niveau de l'Etat ». Le rapport qui a été présenté par le Directeur Général au Conseil des Gouverneurs montre les gains obtenus par l'application de cette démarche pour les Etats sous garanties intégrées. Son application à l'ensemble des Etats membres permettra de tirer le meilleur parti des informations objectives disponibles pour chaque Etat membre et de concentrer les activités et les ressources de l'Agence sur les éléments les plus sensibles du point de vue de la non-prolifération.

7. La France continuera par ailleurs d'apporter son expertise et son appui financier au renforcement des compétences de l'Agence, à travers le programme français de soutien aux garanties, qui vient de fêter ses trente-cinq ans d'existence. Plus généralement, la croissance continue des matières et installations sous contrôle de l'AIEA, ainsi que la rapidité de l'évolution des technologies nous imposent de veiller à doter notre Agence de moyens suffisants pour remplir sa mission dans le domaine essentiel de la non-prolifération. Le prochain symposium international sur les garanties organisé par l'AIEA sera l'occasion de réfléchir à la façon d'y parvenir.

RPDC

Monsieur le Président,

8. A ce jour, la Corée du Nord poursuit son programme nucléaire et balistique, en violation du droit international et du régime de non-prolifération, et reste une menace à la sécurité régionale et internationale.
9. La dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord doit être engagée concrètement. Cela commence par la fourniture d'un inventaire précis de son programme nucléaire et balistique et des actions concrètes pour permettre le démantèlement de ce programme, dans lequel l'AIEA devra jouer un rôle important.
10. Nous devons être unis et maintenir la pression sur le régime nord-coréen, en continuant d'appliquer rigoureusement les sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Iran

Monsieur le Président,

11. L'accord de Vienne sur le nucléaire iranien constitue un outil essentiel de non-prolifération et de sécurité, que la France demeure déterminée à préserver.
12. L'une des parties à l'accord a fait le choix de s'en retirer. Nous regrettons cette décision. Elle ne saurait remettre en cause le travail de suivi de la mise en œuvre de l'accord de Vienne par l'AIEA. La France salue à cet égard le travail de l'Agence dans ce domaine.
13. L'Iran doit poursuivre le respect rigoureux et ininterrompu de toutes ses obligations nucléaires, de manière transparente, et sans exceptions.

Sûreté et Sécurité nucléaire

Monsieur le Président,

14. Le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires sont indispensables pour le développement responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire partout dans le monde.
15. L'AIEA apporte dans ces deux domaines des services essentiels à la communauté internationale. La France en a largement tiré parti au cours des derniers mois, en accueillant un grand nombre de missions d'examen par les pairs sur son territoire :
 - deux missions OSART de sûreté opérationnelle ont été conduites en France en 2017,
 - une mission de suivi IRRS, d'examen du dispositif réglementaire,
 - l'une des premières missions ARTEMIS d'évaluation de la politique de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs,
 - et une mission de suivi IPPAS de conseil sur le régime de sécurité nucléaire
16. La France invite tous les Etats membres à soumettre, de même, leurs dispositifs nationaux de sûreté et de sécurité à une expertise extérieure dans le cadre précieux offert par l'AIEA. Avec l'adhésion aux conventions internationales, ce type de

démarche contribue grandement au renforcement de la culture de sûreté et de sécurité nucléaires, et à la confiance réciproque des Etats.

17. La Conférence sur la sécurité des matières radioactives de décembre prochain permettra aux Etats membres de renforcer leur action face à ce défi commun.

Développement de l'Energie nucléaire

Monsieur le Président,

18. C'est par l'application partout dans le monde des plus hauts standards de non-prolifération, de sûreté et de sécurité, que je viens d'évoquer, qu'est rendue possible la mise en œuvre, par les pays qui le souhaitent, de politiques actives de soutien au développement responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Il s'agit de l'un des objectifs fondamentaux du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'AIEA en est l'un des principaux acteurs.
19. Dans le domaine énergétique tout d'abord, le nucléaire, qui est une énergie à très faible émission de carbone, apporte une contribution importante à la lutte contre le changement climatique et à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris sur le climat. C'est l'un des enseignements de la conférence de l'AIEA sur l'énergie nucléaire au XXIème siècle tenue à Abou Dhabi en novembre dernier.
20. En France, l'énergie nucléaire reste une composante majeure du mix électrique, et le parc français l'un des plus importants au monde. Une mise à jour de la programmation énergétique nationale sera adoptée d'ici la fin de l'année à la suite d'un large débat public réalisé au printemps. Elle doit notamment conduire à un calendrier précis de mise en œuvre de la loi de transition énergétique, qui portera notamment la part de l'énergie nucléaire à 50% du mix électrique, et permettra un développement accru des énergies renouvelables. Dans ce cadre, la France conservera un mix électrique très majoritairement décarboné.
21. La France pourra s'appuyer pour ce faire sur une filière industrielle rénovée. Le processus de restructuration engagé par l'Etat en 2015 est désormais arrivé à son terme. Aux côtés d'EDF, deux nouvelles entités ont vu le jour et ont succédé à AREVA : « ORANO » est spécialisé dans les activités liées au cycle du combustible. Framatome, placé sous le contrôle majoritaire d'EDF, est centrée pour sa part sur la

conception et la fourniture de la chaudière nucléaire et des équipements nucléaires associés.

22. Une présentation détaillée de la nouvelle filière industrielle nucléaire française aura lieu lors d'un événement parallèle à cette conférence, ce mercredi 19 septembre à 16h00. Toutes les délégations sont bien entendu invitées à y assister et interroger les représentants de haut-niveau des entreprises concernées qui seront présents.
23. C'est l'occasion pour moi de réaffirmer par ailleurs l'engagement de la France, conformément à sa politique constante, à mettre à disposition de l'AIEA ses compétences et ses infrastructures au service des programmes d'assistance. A ce titre, je voudrais signaler la prochaine entrée en service en France d'un nouveau réacteur d'enseignement en réalité virtuelle augmentée. Cet outil, dénommé EVOG, est une première mondiale dans le secteur. Il a été développé en coopération entre l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires, le CEA. Il viendra compléter l'offre française développée par le CEA depuis 2015 dans le cadre du programme ICERR. Dans le domaine du nucléaire de santé, l'INSTN contribue également au développement des compétences spécifiques des boursiers de la Coopération Technique pour la lutte contre le cancer.
24. Je voudrais également souligner, la mobilisation des acteurs français, de leurs compétences technologiques et industrielles, au service de l'Agence dans le domaine du démantèlement des installations nucléaires. Il s'agit d'un sujet dont l'importance va croître dans de nombreux Etats membres au cours des prochaines années, et il est important d'accompagner les efforts de l'AIEA dans ce domaine.

Monsieur le Président,

25. L'organisation en novembre prochain par l'AIEA d'une conférence ministérielle sur les sciences et technologies nucléaires est une très bonne initiative qui permettra de mettre en évidence l'ensemble des applications dans des domaines tels que la santé, l'environnement, l'agriculture ou l'industrie. La promotion des échanges est l'une des missions essentielles de l'AIEA, qui contribue grandement à la mise en œuvre du troisième pilier du TNP. Cet événement s'inscrit ainsi dans le cadre de la préparation de la prochaine conférence d'examen du TNP, en mettant en évidence les bénéfices

que l'ensemble de la communauté internationale tire du développement partagé des usages pacifiques de l'atome.

26. La France est consciente qu'il s'agit d'un domaine de l'action de l'Agence où les besoins et les attentes d'un grand nombre de ses Etats membres sont très élevés. Je voudrais rappeler à cet égard que la France est l'un des principaux contributeurs au fonds de coopération technique de l'Agence, et s'acquitte systématiquement, dans les délais fixés, de ses objectifs de contribution au fonds de coopération technique à hauteur de plus de 4 millions d'euros.

27. De notre point de vue, l'un des enjeux de cette conférence, au-delà de l'identification des domaines d'application, des dernières technologies disponibles, et des opportunités nouvelles de coopération, sera de promouvoir une coordination renforcée entre les programmes des différents départements de l'AIEA, tels qu'ICERR, les centres collaboratifs et les projets de coopération technique.

Monsieur le Président,

Je vous remercie